

Politique de santé et sécurité au travail

BentallGreenOak (Canada) Limited Partnership (BGO) s'engage à offrir un milieu de travail sain et sécuritaire à ses employés, ce qui comprend des considérations physiques, psychologiques et générales en matière de bien-être. Pour atteindre cet objectif, BGO se consacre à l'objectif continu de protection et de prévention des maladies et des blessures professionnelles des employés. La présente politique sera satisfaite par les programmes et procédures, comme décrit dans le Manuel de santé et sécurité au travail de BGO.

BGO :

- Gèrera ses opérations et ses activités pour répondre aux exigences des lois, règlements et bonnes pratiques applicables en matière de santé et de sécurité au travail.
- Identifiera et évaluera les risques potentiels pour la santé et la sécurité au travail pour les employés de BGO, et élaborera, mettra en œuvre et maintiendra des mesures de contrôle préventif appropriées.
- Fera la promotion et développera la sensibilisation, le leadership et la responsabilité en matière de santé et de sécurité au travail auprès de tous les employés. À cette fin, les dirigeants des unités commerciales fourniront du leadership et du soutien pour les initiatives de santé et de sécurité au travail. Les superviseurs seront responsables de l'identification des besoins en matière de sécurité, de la communication des informations sur la sécurité, d'enquêter sur les conditions dangereuses et les accidents, de s'assurer que l'équipement et la machinerie sont sécuritaires et que les employés travaillent conformément aux pratiques de travail sécuritaires établies, et auront l'autorité nécessaire pour effectuer ces tâches. Les employés seront responsables de respecter toutes les politiques et procédures internes en matière de santé et de sécurité au travail et d'informer immédiatement les superviseurs de toute condition dangereuse ou malsaine sur le lieu de travail.
- Intégrera les considérations et les pratiques en matière de santé et de sécurité au travail dans nos activités et décisions commerciales quotidiennes.
- Fournira aux entrepreneurs, aux sous-traitants, aux consultants en bâtiment et aux fournisseurs les informations nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs conformément aux exigences réglementaires, et fera la promotion de la conformité des entrepreneurs, des sous-traitants, des consultants en bâtiment et des fournisseurs aux exigences réglementaires en utilisant des moyens appropriés dans les circonstances.
- Assurera l'engagement continu par l'intermédiaire du comité de santé et de sécurité au travail de BGO en examinant régulièrement la présente politique et son efficacité globale dans la mesure où elle s'applique au système de santé et de sécurité.
- Veillera à ce que des dispositions soient prises pour mettre en œuvre la présente politique et pour que nos procédures soient soutenues par une communication ouverte, ainsi qu'une formation appropriée et des inspections du lieu de travail.

La philosophie sous-jacente du système de santé et sécurité au travail de BGO en est une de « responsabilité interne ». Toutes les parties en milieu de travail, y compris la haute direction, les superviseurs et les employés, reconnaissent que les dangers pour la santé et la sécurité peuvent être mieux traités sur le lieu de travail lui-même par la communication, la consultation et la coopération entre toutes les parties.



Sonny Kalsi
Chef de la direction
BGO

Date : 22 APRIL 2024